

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

- ACCÈS AU DROIT
- LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
- EMPLOI & CRÉATION D'ENTREPRISE
- PARENTALITÉ
- ÉDUCATION & CITOYENNETÉ
- SANTÉ

■ APPUI AU RÉSEAU

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	6
ACCÈS AU DROIT	9
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	11
EMPLOI, CRÉATION D'ENTREPRISE, INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	14
PARENTALITÉ, CONJUGALITÉ	16
ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ	18
SANTÉ	19
FORMATION	20
DOCUMENTATION	22
COMMUNICATION	23
SUIVI RÉSEAU + STATISTIQUES	25
SUIVI FINANCIER	27

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Danielle Bousquet

Présidente de la Fédération nationale des CIDFF



L'année 2020 a été à bien des égards une année particulière, nous avons toutes et tous pu le constater. Elle l'a été en tout premier lieu pour les femmes en raison de la crise sanitaire, qui les a vues confinées à leurs domiciles plus ou moins vastes, plus ou moins adaptés pour combiner vie domestique et vie professionnelle, en même temps parfois, que garde et scolarité des enfants également confinés. Ce sont les femmes encore qui pour une part importante étaient au premier plan de la lutte contre la pandémie (personnels de santé, de la grande distribution, de l'entretien...).

Cette année a également été particulière pour nous, fédération nationale des CIDFF, car notre cadre professionnel a dû être réinventé rapidement, avec le plus d'efficacité possible pour permettre un maintien de nos services en direction des femmes et des familles ainsi que de nos partenaires, services de l'État et collectivités locales. Notre réseau a su montrer qu'il était présent et même parfois indispensable, tant pour les femmes que pour les services de l'État qui souvent ont pu s'appuyer sur les CIDFF locaux quand rien d'autre n'était joignable ou ne fonctionnait.

Je tiens ici à remercier tout particulièrement les élu·e·s et les salarié·e·s des CIDFF et des FR-CIDFF qui ont fait un travail exceptionnel, tout au long de cette année 2020, tant pour le maintien de l'activité d'information des femmes sur leurs droits, l'accueil des femmes victimes de violences que pour le soutien aux femmes dont ils ont maintenu les accompagnements. Mes remerciements vont également à l'équipe de la FNCIDFF qui s'est particulièrement mobilisée en soutien aux CIDFF afin de répondre aux besoins spécifiques occasionnés par les différentes périodes de confinements. La FNCIDFF a ainsi proposé la mutualisation de commandes, l'apport de matériel et de financements exceptionnels, ainsi qu'un soutien sous bien d'autres formes encore que vous retrouverez tout au long de ce rapport.

2020, c'est aussi l'année où nous avons lancé l'application statistique « Applistat ». Cette application constitue une évolution majeure de notre outil statistique, qui permet de répondre aux besoins locaux des CIDFF et des FR-CIDFF tout en appréhendant mieux au niveau national les problématiques rencontrées par les femmes. Cette même année, nous avons également formé les équipes à l'utilisation de l'application et à son paramétrage, afin que chaque CIDFF puisse l'exploiter au mieux.

Fin 2020, nous avons démarré un travail de réflexion et de concertation en interne et avec notre réseau, dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement), qui va aboutir à l'élaboration d'un plan stratégique qui nous permettra à terme de proposer de nouvelles orientations pour la FNCIDFF. L'enjeu de ce DLA est également de s'interroger et de mettre en place une nouvelle structuration de notre ensemble fédéral, adaptée à l'évolution de ses besoins, ainsi qu'à une meilleure articulation et valorisation de l'expertise et des actions menées dans le réseau pour mieux répondre aux défis qui se posent à nous.

C'est en connaissant tous ces enjeux qui sont les nôtres qu'en début d'année je suis devenue présidente de la FNCIDFF, mais sans pouvoir envisager à ce moment-là que la gestion de la pandémie dans notre quotidien associatif viendrait s'y ajouter. Dans ce contexte économique et sanitaire complexe, qui risque de se poursuivre encore quelque temps, nous serons, comme nous l'étions hier, aux côtés des femmes et des familles.

DES OUTILS AU SERVICE DES CIDFF

Commissions techniques de la FNCIDFF, coconstruire avec les CIDFF

Les commissions assurent un rôle d'interface entre les CIDFF et la FNCIDFF, en facilitant l'échange d'information sur nos principaux domaines d'intervention. Elles permettent de faire remonter les besoins du public, ainsi que les besoins des CIDFF en termes de formation, de mise à disposition d'outils méthodologiques, de partenariats. Elles sont animées par une conseillère technique et composées de professionnel·le·s des CIDFF représentatifs de la diversité du réseau.

Commission accès au droit (CAD)

Composée des CIDFF : Pas-de-Calais/Arras, Vendée, Doubs, Essonne, Ille-et-Vilaine, Loiret, Nord/Territoires, Val-de-Marne, Puy-de-Dôme, Seine-Saint-Denis.

Commission emploi

Composée des CIDFF : Aude, Cantal, Drôme, Essonne, Gironde, Hérault, Limousin, Loire-Atlantique/Nantes, Maine-et-Loire, Morbihan, Pyrénées-Orientales, Seine-Saint-Denis.

Commission lutte contre les violences

Composée des CIDFF : Gard, Meurthe-et-Moselle, Loire-Atlantique/Nantes, Pyrénées-Orientales, Paris, Seine-Saint-Denis, Loiret, Seine Maritime, Val-de-Marne, Calvados, Gironde.

Commission Conjugalité, Parentalité, Santé, Éducation (CCPSE)

Composée des CIDFF : Nord/Dunkerque, Hauts-de-Seine/Sud, Moselle/Metz, Mayenne, Gers, Aube, Haute-Garonne, Gironde, Limousin, Alpes-Maritimes, Ardèche.

Des conventions nationales au service des CIDFF

Partenariats relatifs aux champs d'action du réseau des CIDFF (toutes thématiques confondues) ayant donné lieu à des conventions nationales : Défenseur des Droits, AFPA, Dialogue & Solidarité, ADRIC, Associations spécialisées dans l'aide aux femmes victimes de violences, Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF), AG2R LA MONDIALE, DIAV (délégation interministérielle à l'aide aux victimes), ANISCG (Association Nationale d'Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie), la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité), ministère des Sports, ADIE, UFOLEP, EGEE.

Organismes ou instances dans lesquels siège la FNCIDFF : CNAOP – Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (loi du 22 juillet 2002), CNIS – Conseil national de l'information statistique (nomination depuis 2003), Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (nomination du 3 janvier 2013), MIPROF, Comité de pilotage du 3919, Comité d'entente égalité Femmes/Hommes du Défenseur des Droits, différents groupes de travail mis en place suite au Grenelle des violences conjugales (Groupe de travail du ministère de la Justice, groupe de travail du ministère de l'Intérieur...).

ACCÈS AU DROIT

AU CŒUR DE L'ACTION DU RÉSEAU DES CIDFF

La fédération des CIDFF a été, dès sa création, précurseur de la lutte contre l'exclusion juridique des femmes. L'information juridique, dispensée par des professionnel-le-s juristes diplômé-e-s, reste l'activité centrale des CIDFF. La connaissance de la règle de droit et son intégration dans le quotidien sont des étapes incontournables vers l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes.

Partenaires privilégiés de la FNCIDFF

Ministère de la Justice (SADJAV – Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes), Défenseur des droits, CNAF, DIAN (direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité), ministère de l'Intérieur.

ACTIONS/PROJETS PHARES

Journée Femmes, droits, emploi et handicap du 7 décembre

La FNCIDFF a organisé pour la première fois une table ronde sur la problématique du handicap intitulée "L'accès au droit « pour toutes » inclut-il les femmes en situation de handicap?". Les interventions de deux représentantes du DDD, une avocate, la directrice de l'association Droit Pluriel et une juriste du CIDFF des Alpes-Maritimes ont apporté des éléments de connaissance qui vont pouvoir aider les CIDFF à s'impliquer davantage dans la promotion de l'accès au droit des femmes en situation de handicap. (Voir page 5 des annexes)



192 222 ENTRETIENS

individuels accès au droit réalisés par les 328 juristes des CIDFF au travers de 1 461 lieux de permanences dont 374 en Quartiers Politique de la Ville et 305 en Zones de Revitalisation Rurale

Info Proche Aidant-e

Depuis deux ans, les CIDFF et les partenaires de la FNCIDFF s'engagent et se mobilisent pour repérer, informer et accompagner les proches aidant-e-s. La FNCIDFF a reçu en 2020 le soutien d'AG2R LA MONDIALE pour poursuivre ce projet et le déployer sur le territoire national avec l'implication de quatre FR-CIDFF et de dix nouveaux CIDFF entre janvier 2020 et décembre 2021.

Ce projet porte sur le développement au sein des CIDFF d'une offre de services à destination des proches aidant-e-s, principalement des femmes. Cette offre entend s'appuyer sur les services déjà existants au sein des CIDFF (juridique, soutien psycho social, médiation familiale) et s'articule avec les prestations proposées par leurs partenaires (notamment les associations spécialisées et les partenaires publics). (Voir page 6 des annexes)

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Expertise et veille juridique : soutenir l'action des CIDFF

La FNCIDFF assure une veille juridique et jurisprudentielle de l'actualité dans les principaux domaines d'intervention des CIDFF pour répondre au plus près aux besoins de leurs juristes au contact des femmes reçues.

La question des violences sexistes et sexuelles, notamment les violences conjugales, pose de nombreuses questions juridiques. À ce titre, la FNCIDFF a particulièrement travaillé sur les réformes législatives issues des lois du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille

et du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales.

Deux « Zoom » pour le *CIDFF-Infos* ont été publiés sur les réformes législatives issues du Grenelle contre les violences conjugales. (Voir page 13 des annexes)

Point d'actualité juridique

Lancée en mars 2020, cette lettre d'information à destination des juristes du réseau des CIDFF est publiée mensuellement par la FNCIDFF.

Auditions, groupes de travail externes

► Contribution de la FNCIDFF aux débats parlementaires :

- Contribution, qui portait sur l'interdiction de la médiation pénale dans la *Proposition de loi visant à protéger les victimes de violences conjugales* adressée à la députée Sophie Panonacle contribuant ainsi au dépôt d'un amendement à cette proposition de loi.
- ► **Participation de la FNCIDFF aux travaux et réunions du :**
- CNPOP (Comité National de Pilotage de l'Ordonnance de Protection);
- Groupe de travail « Protection de la victime et organisation des liens familiaux » organisé par le ministère de la justice dans le cadre du Grenelle;
- Groupe de travail du Comité National des Violences Intrafamiliales (CNVIF) créé à l'initiative du CNOM - Conseil National de l'Ordre des Médecins;
- DDD, participation aux réunions du Comité d'entente égalité femmes-hommes et promotion du projet Educadroit;
- CNAF, promotion de l'action menée par l'ARIPA – Agence de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires auprès des CIDFF (publication d'articles présentant le dispositif).

Coordination / animation

Coordination des activités des CIDFF dans le champ de l'accès au droit et du droit des étrangers.

► Animation de la commission accès au droit

Composée de dix CIDFF (voir p. 7) elle a traité des thématiques suivantes :

- Activité des services accès au droit des CIDFF durant la crise sanitaire : maintien de l'activité d'information juridique, des permanences délocalisées d'accès au droit (MJD, PAD...), des relations avec les juridictions et les professionnel-le-s du droit, des forces de l'ordre, prise en charge des femmes victimes de violences (mise en place des permanences dans les supermarchés, maintien des permanences existantes dans les CIDFF);
- Suivi de la mise en œuvre des lois votées en 2019 et 2020 sur les violences conjugales;
- Suivi de la réforme de l'ordonnance de protection, du bracelet anti-rapprochement, du secret médical;
- Accès au droit auprès des jeunes : le projet Educadroit.

La FNCIDFF a associé la commission aux travaux menés dans le cadre des groupes de travail issus du Grenelle des violences conjugales et de la réforme relative à l'agrément des associations d'aide aux victimes.

► Groupe de travail en droit international privé et droit des étrangers

Ce groupe de travail constitue un lieu d'expertise, de veille et d'échanges, de recensement des bonnes pratiques des CIDFF et produit des outils destinés à favoriser une montée en compétences des juristes des CIDFF. Il a travaillé sur la conception d'un guide repère en droit international privé (finalisé en 2021) et d'une nouvelle « fiche droit » sur la filiation en droit international privé. (Voir page 19 des annexes)

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Depuis une quinzaine d'années, la FNCIDFF s'est particulièrement investie dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles soutenant ainsi l'approche globale et transversale des CIDFF qui ont notamment pour mission d'informer et d'accompagner les femmes victimes de violences.

43 803 FEMMES victimes de violences sexistes accueillies et informées par les CIDFF, dont 32 547 sont victimes de violences au sein du couple.

ACTIONS/PROJETS PHARES

Une année marquée par la crise sanitaire et l'augmentation des violences

Dès le début de la crise sanitaire la FNCIDFF s'est mobilisée pour soutenir l'action des CIDFF qui ont fait preuve d'une grande réactivité en mettant tout en œuvre pour assurer la continuité de leurs services ; certains CIDFF ont continué d'accueillir physiquement les personnes au sein de leur structure ou de leurs permanences, alors que d'autres ont mis en place des solutions alternatives adaptées afin de poursuivre l'information, l'accompagnement et l'orientation des femmes victimes de violences (permanences téléphoniques, chats en ligne, visioconférences...).

Les CIDFF ont constaté une hausse des sollicitations (allant de 20% à 100% pour certains d'entre eux) expliquée par la situation de proximité continue entre la victime et le conjoint violent liée au confinement. Cette situation a pu générer une hausse des tensions au sein du couple et des familles, intensifier les violences déjà existantes et réduire les capacités d'action des victimes, notamment en raison du contrôle omniprésent de l'agresseur.

Appui aux CIDFF pendant les confinements

Afin de soutenir l'action des CIDFF pendant les confinements notamment en direction des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, la FNCIDFF a procédé à :

- Un recensement des besoins ;
- Une recherche de financements et de partenaires ;
- Un appui financier pour l'achat de matériel informatique et sanitaire.

Focus sur les cyberviolences

Les violences faites au moyen d'outils numériques, dites "cyberviolences", se sont multipliées au cours des différentes périodes de confinement. La FNCIDFF a donc décidé de s'occuper de cette problématique en créant deux nouveaux outils de sensibilisation : une affiche et une plaquette d'information. (Voir page 20 des annexes)

FNCIDFF
Fédération nationale des CIDFF

CIDFF

**Les cyberviolences
sexistes et sexuelles**

DES VIOLENCES RÉELLES !

T'es bonne 🙄

T'es qu'une pute 🤮

Tu sers à rien 🤮

11h25 : T'es où ? 🙄

11h26 : T'es avec qui ? 🙄

11h27 : Pourquoi tu réponds pas ? 🙄

Balance ton nude, sinon j'envoie ceux que j'ai à ton boss 💀

Cyberharcèlement, cyberviolences au sein du couple, cybersurveillance, revenge porn...

STOP ! La loi vous protège

Les CIDFF vous informent et vous accompagnent

Logo de la République Française et de la Commission européenne.

Enquête sur l'action des CIDFF pendant le confinement

87,1% des demandes des femmes victimes de violences faites aux CIDFF concernaient les violences au sein du couple. Les professionnel·le·s des CIDFF ont recensé majoritairement des violences psychologiques (40,4%) et des violences physiques (30,4%).

En période de confinement, les femmes ont davantage exprimé des inquiétudes quant à la possibilité de quitter le domicile et/ou d'effectuer certaines démarches (hébergement, plainte, séparation, aides sociales...). Cette enquête conduite par la FNCIDFF durant le confinement a également révélé une hausse des appels d'urgence notamment pour les mises à l'abri. Il est important de rappeler qu'il est difficile d'attribuer cette hausse uniquement à la période de confinement, les CIDFF ayant noté une hausse exponentielle des demandes des femmes victimes de violences conjugales depuis le Grenelle qui a eu lieu en novembre 2019.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Au cours de l'année 2020, la FNCIDFF s'est particulièrement investie sur la prise en compte des violences au sein du couple en entreprise, notamment :

- **Animation du webinaire « Violences au sein du couple : entreprises, comment agir? »** organisé par le réseau Les Entreprises pour la Cité. Ce webinaire (2 heures) a permis de revenir sur des pistes d'actions à mettre en place par les entreprises pour soutenir les victimes de violences et de présenter l'action des CIDFF dans la lutte contre les violences au sein du couple. [Replay du webinaire.](#)
- **Création de la campagne de communication « Violences sexistes et sexuelles, on en parle au travail »**, à l'occasion du 25 novembre 2020. Cette campagne a permis de sensibiliser les entreprises à la question des violences au sein du couple, aux violences sexistes et sexuelles au travail et d'identifier les CIDFF comme lieux ressources. (Voir page 22 des annexes)

Groupes de travail internes

► Commission Lutte contre les violences

Elle a travaillé principalement sur des questions liées à l'actualité (quatre réunions) : activité des CIDFF, notamment durant la crise sanitaire, recensement des besoins des CIDFF, présentation des nouveaux outils créés par la FNCIDFF, travaux sur les différents groupes de travail institutionnels (CNVIF, groupe de travail "Urgence" du ministère de la Justice et CNPOP), suivi de la mise en œuvre des différents dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes sur les territoires (TGD, ISCG, etc.).

FNCIDFF

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

ON EN PARLE AU TRAVAIL ?

TOUS CES COMPORTEMENTS SONT NOTAMMENT PUNIS PAR LA LOI

AGISSEMENT SEXISTE	OUTRAGE SEXISTE	INJURE PUBLIQUE SEXISTE
PROPOS LIÉ AU SEXE PORTANT ATTEINTE À LA DIGNITÉ OU CRÉANT UN ENVIRONNEMENT DÉGRADANT	PROPOS OU COMPORTEMENT À CONNOTATION SEXUELLE OU SEXISTE PORTANT ATTEINTE À LA DIGNITÉ OU CRÉANT UN ENVIRONNEMENT DÉGRADANT	EXPRESSION OUTRAGEANTE LIÉE AU SEXE POUVANT ÊTRE ENTENDUE OU LUE PAR UN PUBLIC
HARCÈLEMENT SEXUEL		AGRESSION SEXUELLE
PROPOS OU COMPORTEMENTS À CARACTÈRE SEXUEL RÉPÉTÉS PORTANT ATTEINTE À LA DIGNITÉ OU CRÉANT UNE SITUATION DÉGRADANTE	PRESSION POUR OBTENIR UN ACTE SEXUEL	ATTEINTE SEXUELLE COMMISE AVEC VIOLENCE, CONTRAINTE, PEUR OU LIGOTAGE

TOUTES ET TOUS CONCERNÉ·E·S, REFUSEZ CES COMPORTEMENTS

POUR ÊTRE INFORMÉ·E ET ACCOMPAGNÉ·E, CONTACTEZ LE CIDFF LE + PROCHE DE CHEZ VOUS

► **Le groupe de travail SAVS (Services spécialisés d'Aide aux femmes victimes de Violences Sexistes)**

Ces services internes au réseau des CIDFF ont été créés en 2016 pour répondre à l'accroissement de la demande des victimes de violences sexistes. Portés par les professionnel-le-s des CIDFF, ils proposent à toutes les femmes victimes de violences sexistes un soutien pour sortir des violences et se reconstruire grâce à un accompagnement adapté. La FNCIDFF a entrepris en 2020 un travail de promotion et de développement du dispositif SAVS tout en continuant d'accompagner les 32 CIDFF reconnus SAVS sur tout le territoire. Le groupe a travaillé sur les conventionnements locaux et nationaux avec la Justice (ex. agrément des associations d'aide aux victimes), les différents dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes (TGD, BAR, ordonnance de protection, etc.), ainsi que sur le contenu du référentiel SAVS, officiellement diffusé fin 2020.

► **Le groupe de travail "Police, gendarmerie, dispositifs"**

En 2020, 76 CIDFF ont développé des partenariats avec la police et 70 CIDFF des partenariats avec la gendarmerie : actions de formation, orientations réciproques, ISCG (Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie). 25 CIDFF accompagnent par ailleurs la mise en œuvre du dispositif de téléprotection des personnes en situation de grave danger (TGD). Le groupe a travaillé sur les suites du Grenelle des violences faites aux femmes, les conventions et les actions partenariales avec les services de police et de gendarmerie (actions de formation, permanences/ISCG, etc.) et l'engagement des CIDFF dans les différents dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes (TGD, référent-es violences).

Auditions, groupes de travail externes

► **Audition par la rapporteure de la "Proposition de loi visant à protéger les victimes de violences conjugales"** (PPL N° 2478) et transmission à la commission des lois et aux délégations parlementaires aux droits des femmes et à l'égalité de nos propositions écrites. Lien : <http://doc.infofemmes.com/Record.htm?idlist=3&record=19154965124919721479> (Voir page 24 des annexes)

► **Comité National contre les Violences Intrafamiliales (CNVIF)**

Créé à l'initiative du Conseil national de l'Ordre des médecins, notamment dans le but de poursuivre les échanges entrepris dans le cadre du Grenelle des violences conjugales, le CNVIF s'est réuni pour la première fois en avril 2020. La FNCIDFF a été sollicitée, en tant qu'association experte sur la question des violences, pour devenir membre de cette nouvelle instance au sein de la commission des violences faites aux femmes, présidée par Françoise BRIÉ, Directrice générale de la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes).

► **Groupe de travail VGO (Violences gynécologiques et obstétricales)**

Ce groupe s'est réuni une première fois en juin 2020, à l'initiative de la Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène SCHIAPPA, afin d'interroger les pratiques autour de la naissance, de voir comment prévenir les situations de violences gynécologiques et obstétricales et d'accompagner les femmes qui en sont victimes.

► **Conseil National de Pilotage de l'Ordonnance de protection (CNPOP)**

Le CNPOP dont la présidence a été confiée à Ernestine RONAI, présidente de l'Observatoire des violences faites aux femmes en Seine-Saint-Denis, a été inauguré en juin 2020 par la ministre de la Justice, Nicole BELLOUBET, au côté de la Haute Fonctionnaire à l'Égalité Femmes - Hommes du ministère de la Justice, Isabelle ROME. L'objectif de ce comité, dont la FNCIDFF est membre, est d'obtenir une augmentation du nombre d'ordonnances de protection demandées et prononcées. Dans ce cadre, nous avons alerté le comité sur l'importance du rôle qu'ont les associations spécialisées dans la prise en charge des femmes victimes de violences et sur l'impact positif de cette dernière sur la délivrance d'ordonnances de protection.

EMPLOI, CRÉATION D'ENTREPRISE, INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Pour favoriser l'autonomie des femmes et promouvoir l'égalité professionnelle, les services emploi des CIDFF informent, orientent et accompagnent ces dernières dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Ils travaillent en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion.

Ils proposent des accompagnements individuels ou collectifs reposant sur l'approche globale et font appel à des démarches et méthodes basées sur le respect des personnes et l'individualisation des parcours. L'expérience de terrain des CIDFF permet de nourrir l'analyse de la FNCIDFF quant à la situation des femmes sur le marché de l'emploi et l'incidence des dispositifs mis en place dans ce domaine. En complément de l'appui au développement de ces services, la FNCIDFF propose des actions de soutien aux CIDFF.

ACTIONS/PROJETS PHARES

TouteSport!

Soutenus par le ministère des Sports et AG2R LA MONDIALE, la FNCIDFF et les CIDFF sont mobilisés pour encourager l'insertion socioprofessionnelle des femmes via la pratique physique et sportive depuis 2016. La deuxième édition, débutée en 2018, s'est poursuivie en 2020, pendant que la troisième était lancée en décembre 2020 sur douze nouveaux territoires, un par région. Malgré le contexte sanitaire, les CIDFF ont pu maintenir les activités physiques ainsi qu'un accompagnement collectif et individuel vers l'emploi. Les CIDFF de « TouteSport! » 2 ont traité de la place des femmes dans l'espace public et organisé, avec les femmes participant au projet, des marches exploratoires afin de formuler sur leur territoire des recommandations pour améliorer leur quotidien et les transmettre aux élus locaux.

Le projet « TouteSport! » a également pu développer sa notoriété grâce à la labellisation « Génération Égalité » dans le cadre du Forum Génération Égalité organisé par ONU Femmes. Retrouver ici le lien du [Spot TouteSport](#)

74 CIDFF proposant un service emploi ont informé individuellement **10 443 PERSONNES** pour un total de 13 681 entretiens. Parmi ces personnes, 7 332 ont bénéficié d'un accompagnement, ce qui représente 30 161 entretiens de suivi.

Webconférence « Femmes étrangères : lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle »

Parmi les femmes accompagnées par les CIDFF, les femmes primo-arrivantes signataires d'un contrat d'intégration républicaine (CIR) peuvent être confrontées à des freins spécifiques qui viennent compliquer leur parcours. Pour sensibiliser les CIDFF et les partenaires à ces freins, la FNCIDFF a organisé cette webconférence dans le cadre de son partenariat avec la DIAN*. La webconférence a réuni plus de 70 participant·es et s'est articulée autour de trois temps forts :

- Présentation des résultats de l'enquête effectuée auprès des 103 CIDFF sur les freins à l'insertion professionnelle rencontrés par les femmes primo-arrivantes et aux bonnes pratiques du réseau ;
- Table ronde sur l'insertion sociale et professionnelle des femmes avec un focus sur l'invisibilité des femmes migrantes en sociologie grâce à l'intervention de la cheffe de rédaction de la revue « Hommes et Migrations » ;
- Présentation d'actions spécifiques mises en place par des CIDFF.

* Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité

Insertion Femmes Étrangères (IFE)

La Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité (DIAN), engagée auprès de la FNCIDFF depuis une dizaine d'années, a renouvelé son soutien pour favoriser l'insertion professionnelle des femmes primo-arrivantes.

Le projet IFE (Insertion Femmes Étrangères) a démarré en septembre et a permis les actions suivantes :

- Sensibilisation des professionnel·le·s de l'emploi sur les spécificités des freins des femmes primo-arrivantes, en insistant sur la lutte contre les stéréotypes et les discriminations ;
- Animation de deux ateliers collectifs auprès des femmes pour lever les freins à l'insertion socioprofessionnelle : un, sur la mixité des métiers et un, sur la valorisation des compétences acquises.

IFE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Expertise

► Audition de la FNCIDFF dans le cadre de la loi « Agir ensemble pour l'égalité femmes-hommes dans l'économie »

La FNCIDFF s'est appuyée sur l'expertise des CIDFF via les données statistiques annuelles et l'analyse produite dans le cadre des commissions, groupes de travail, dans ses différents champs d'intervention (accès au droit, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, emploi et création d'activité, éducation et citoyenneté, vie familiale et parentalité, santé) pour analyser les problématiques rencontrées par les femmes sur les territoires et faire remonter des préconisations adressées au cabinet de Madame SCHIAPPA dans le cadre du projet de loi. Retrouvez ces propositions [ici](#).

► Participation au comité « Aidance et emploi »

Afin de construire des supports permettant une approche différente du marché du travail par les entreprises ainsi que par les proches aidant·e·s, AG2R LA MONDIALE a constitué un Comité d'expert·e·s, composé de membres de l'Association Française des Aidants, de l'Association Jade, de Pôle Emploi, d'AG2R LA MONDIALE, de Randstad et de la FNCIDFF. Il a travaillé à la valorisation des compétences avec une attention spécifique portée sur :

- L'âge : la vision de la compétence se fait à tous les âges de la vie. Les compétences se construisent dès la jeunesse et le rôle d'aidant peut s'imposer très jeune ;
- La reconnaissance de l'expérience : des compétences mais pas uniquement dans le champ du soin, travail sur la transférabilité dans d'autres domaines ;
- Le genre : les personnes en situation d'aidance sont majoritairement des femmes qui n'ont pas conscience de leur position d'aidante, ce qui peut être un frein au retour ou au maintien dans l'emploi ;
- La valorisation du proche aidant comme un citoyen à part entière.

Partenariats

Signature de la convention avec UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) en vue d'accompagner les publics féminins sur la base des programmes « TouteSport! » et « Toutes Sportives ». Retrouvez ici la [convention](#)

Coordination/animation

Animation de la Commission emploi-crédation d'entreprise

Ses travaux ont notamment porté sur :

- L'activité des services emploi et création d'activité pendant la crise sanitaire, adaptation des modalités d'intervention, animation des groupes à distance ;
- La prise en compte des violences conjugales par les entreprises ;
- L'insertion socioprofessionnelle des femmes primo-arrivantes ;
- La santé physique et mentale comme frein à l'emploi, quels leviers ?

Élaboration d'outils

Plaquette « Accompagner vers l'emploi les femmes primo-arrivantes » dans le cadre du projet IFE (financement DIAN).



PARENTALITÉ, CONJUGALITÉ

La Fédération nationale des CIDFF est investie depuis de nombreuses années sur les questions relatives à la parentalité, la conjugalité et l'éducation des enfants. Les CIDFF informent et accompagnent toutes les familles et les parents dans leurs fonctions parentales, sur la répartition sexuée des rôles parentaux, la conciliation des temps de vie, afin de promouvoir une coparentalité égalitaire.

ACTIONS/PROJETS PHARES DE L'ANNÉE

Parentalité et crise sanitaire

La situation de confinement a renforcé certaines problématiques rencontrées par le public en termes de parentalité. Les demandes juridiques relatives au droit de la famille et au droit de visite et d'hébergement ont augmenté. De plus, les entretiens de médiation familiale et de conseil conjugal et familial n'ont pu se faire qu'à distance alors que le confinement a engendré beaucoup de conflits intrafamiliaux.

Ainsi, tous les CIDFF ont poursuivi leurs actions d'information en matière de parentalité et droit de la famille afin d'accompagner au mieux le public pendant cette période de "huis clos familial".

Les CIDFF ont réalisé

18037

ENTRETIENS

et ont répondu à 27 810 demandes dans ce domaine.

59 CIDFF sont impliqués dans un ou plusieurs dispositifs nationaux d'aide à la parentalité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Expertise

► Groupe de travail sur la famille du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA)

La FNCIDFF a contribué au HCFEA pour la rédaction d'un texte pour soutenir les parents dans le contexte de la crise sanitaire, en s'appuyant sur l'analyse de l'enquête aux CIDFF : « Impact du confinement sur les femmes victimes de violences » et en mettant l'accent sur :

- L'impact des violences sur les enfants qui se retrouvent témoins directs ou covictimes des violences, en raison de la situation de confinement ;
- Les difficultés dans l'exercice de la parentalité, notamment au regard du respect du droit de visite et d'hébergement. Le confinement induit de nombreuses tensions et des pressions ou violences psychologiques pouvant s'exercer par le biais des enfants..

Groupes de travail

► Commission «Parentalité, Conjugalité, Santé, Éducation»

La commission s'est réunie à quatre reprises et ses travaux ont porté principalement sur l'activité des CIDFF pendant la crise sanitaire ; suivis mis en place, adaptation des modalités d'intervention, animation des groupes à distance.

Création d'outils

► Affiche « Parents vous n'êtes pas seuls »

Cette affiche à destination des parents rappelle que les CIDFF accueillent, informent et soutiennent le public dans le domaine de la parentalité et de l'accès aux droits.

► Plaquette « Le nom de famille – attribution et usage »

Le double objectif de cette plaquette est d'informer le public sur le caractère égalitaire des dispositifs relatifs au nom de famille et de faire disparaître les préjugés issus du nom patronymique.



ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ

Prévenir et sensibiliser sur l'égalité entre les femmes et les hommes mais également sur la lutte contre toutes les formes de violences fait partie des actions incontournables de la FNCIDFF et des CIDFF. Ces interventions peuvent avoir lieu auprès d'élèves d'établissements scolaires, mais peuvent également prendre la forme de sensibilisations de professionnel·le·s d'entreprises, de ministères, d'écoles, etc.

Un projet éducatif agréé par le ministère de l'Éducation nationale

« L'égalité des filles et des garçons est un principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation. Elle encourage un climat scolaire serein, assure un cadre protecteur - sans comportements ni violences sexistes - et elle favorise la mixité et l'égalité en matière d'orientation ».

La FNCIDFF, titulaire, depuis 2012, de l'agrément des associations complémentaires de l'enseignement public qui bénéficie à l'ensemble des CIDFF, est également signataire d'une convention de partenariat avec l'Éducation nationale depuis 2015. Notre action et celle des CIDFF s'articulent autour de la transmission de valeurs d'égalité, du renforcement de l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, et de l'engagement pour une mixité plus grande dans les formations et les études.

L'information collective : action phare pour l'égalité entre les sexes

L'expertise développée par la FNCIDFF en matière d'égalité femmes - hommes et de lutte contre les violences permet aux CIDFF d'intervenir dans les établissements scolaires, en complémentarité avec les programmes d'enseignements scolaires délivrés par les équipes pédagogiques. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (déconstruction des stéréotypes de genre, éducation à la citoyenneté et aux droits des personnes), la prévention des violences sexistes et sexuelles, l'éducation à la vie affective et sexuelle, la promotion de parcours d'orientation non sexués auprès des élèves, des équipes éducatives et/ou des parents tels sont les missions et savoir-faire mis en œuvre par les CIDFF. Il est à noter que cette année, malgré la crise sanitaire, le nombre d'élèves informés et sensibilisés a crû de plus de 8%.

Intervenir auprès des étudiant·e·s

DU Victimologie de Paris Descartes

Depuis plusieurs années, la FNCIDFF intervient auprès des étudiant·e·s du DU de victimologie de Paris Descartes afin de présenter l'approche des CIDFF en matière de lutte contre les violences sexistes.

1 080
INFORMATIONS
COLLECTIVES
ont été proposées par les
CIDFF en direction d'un
public « jeune scolaire »,
issu des classes de
primaire ou du secondaire.
Ces interventions ont
concerné au total
43 591 ÉLÈVES.



SANTÉ

Les CIDFF développent dans le domaine de la santé des actions de sensibilisation et d'orientation des femmes qui s'inscrivent dans une approche sexuée des problématiques de santé.

Les CIDFF porteurs d'un Espace Dialogue & Solidarité

Dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2003 avec l'association Dialogue & Solidarité, les CIDFF animent 13 des espaces Dialogues & Solidarité sur les 15 existants. Ces espaces, sont des lieux d'accueil pour les personnes en deuil de leur conjoint-e ou de leur partenaire. Ils proposent aux personnes en situation de veuvage des temps de parole et de partage d'expérience afin d'être soutenu dans le processus de deuil. La FNCIDFF et Dialogue & Solidarité ont comme objectif commun d'informer et d'accompagner des femmes et des hommes dans des situations difficiles, complexes et souvent douloureuses. Ce partenariat favorise une prise en compte globale des femmes et des hommes en situation de veuvage.

Les espaces D&S se sont réunis deux fois en visioconférence au cours de l'année du fait de la crise sanitaire. Ces deux journées ont permis d'échanger sur les pratiques et les nouvelles méthodes de travail liées à la crise sanitaire mais également de faire un point sur les actualités et les projets.

La **rencontre du 9 octobre 2020**, organisée par la FNCIDFF, a été consacrée au partage d'expériences permettant ainsi d'aborder plusieurs thématiques selon le vécu de chaque professionnelle (les difficultés liées à la crise sanitaire, l'impact du COVID sur le deuil et les cérémonies, le retour à l'emploi après un deuil...). Cette journée a également permis de faire un point sur l'actualité de la FNCIDFF, de l'OCIRP et des espaces D&S mais également sur la communication faite par la FNCIDFF sur les espaces D&S.



**Dialogue
& Solidarité**
pour les veuves et les veufs

FORMATION

ANTICIPER ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES CIDFF

La formation au service des CIDFF

La tenue des formations a bien évidemment été affectée par la situation sanitaire, tant en raison des confinements que des interrogations quant à la pertinence des déplacements de salarié-e-s de CIDFF pour venir en formation à la FNCIDFF. Cependant 23 formations se sont in fine tenues (contre 39 formations proposées) dont 14 prises en charge par la FNCIDFF. Elles ont accueilli 196 stagiaires. Sur ces 23 formations, 5 étaient nouvelles dans l'offre proposée aux CIDFF en 2020 : « Se préparer à la mise en place du référentiel national qualité », qui a été doublée afin d'accueillir toutes les stagiaires intéressées dans de bonnes conditions pédagogiques ; « Manager son équipe dans une démarche dynamique et motivante » ; « Intégrer la question de la masculinité dans les interventions en milieu scolaire » ; « Cyberviolences conjugales : identifier, repérer pour accompagner en toute sécurité » ; « Enjeux patrimoniaux de la séparation de couple ».

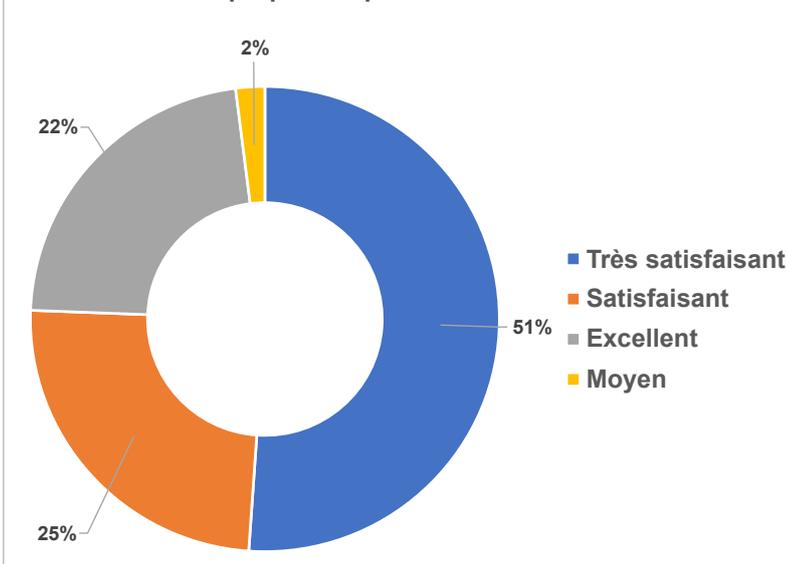
23 FORMATIONS
ont accueilli
196 STAGIAIRES

Focus Formation

Se préparer à la mise en place du référentiel national qualité Qualiopi organisée de la manière suivante :

- 1^{re} journée, l'intervenant explicitait l'ensemble des indicateurs du référentiel avec les stagiaires pour les leur expliquer ;
 - Une intersession de quelques semaines a été ensuite organisée afin que les stagiaires collectent les éléments de preuve permettant, selon elles, d'attester de leur conformité à chaque indicateur. Les éléments de preuve étaient à déposer sur un drive partagé prévu à cet effet, permettant à l'intervenant de les étudier avant la 2^e journée.
 - 2^e journée a été consacrée à une analyse des éléments de preuve et à un échange de pratiques entre les participantes.
- Au total 17 CIDFF se sont inscrits à ces sessions.

Pourcentage de satisfaction des formations proposées par la FNCIDFF



98% des personnes formées sont satisfaites de leur formation, ayant exprimées un niveau de satisfaction Excellent, Très satisfaisant ou Satisfaisant.

Mise en place de la formation à distance

Face à la crise sanitaire, la FNCIDFF a développé le distanciel pour ses formations. Elle s'est ainsi attachée, avec chaque intervenant·e, pour chacune des formations, à analyser si le distanciel était une modalité pédagogiquement pertinente, ou s'il valait mieux reporter pour maintenir la formation concernée en présentiel. Sur les 23 formations mises en oeuvre, 13 se sont tenues en présentiel, 6 en distanciel et 4 en blended learning (mixte présentiel et distanciel).

La FNCIDFF a conduit une étude quant aux différents outils qu'il était possible de mobiliser pour mettre en place de la formation à distance et a testé la plateforme Digiforma, sur deux formations. À l'issue de ces tests, concluants, la FNCIDFF a retenu Digiforma pour la gestion de ses formations et la mise en place de la modalité distancielle en 2021.

À NOTER

La réalisation de deux webinaires pour soutenir les CIDFF dans le développement de la formation à distance :

- « La Formation à distance : comprendre et respecter son cadre réglementaire pour en assurer la qualité », le 25 juin 2020 qui a accueilli 38 participant·e·s ;
- « L'animation d'une classe virtuelle », le 27 octobre 2020, qui a accueilli 32 participant·e·s.

Mise en conformité de la formation au référentiel formation Qualiopi

Mise en place par la loi du 5 septembre 2018, dite « loi Avenir professionnel », la certification « Qualiopi » devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022 (initialement 1^{er} janvier 2021, la date a été reportée en raison de la crise sanitaire). Elle sera indispensable aux organismes qui dispensent des actions de formations, de bilan de compétences, de V.A.E et ou d'apprentissages pour pouvoir obtenir des fonds de financements publics et/ou mutualisés. La certification Qualiopi est valable pour une durée de 3 ans. Outre la mise en conformité de sa propre activité de formation au référentiel, la FNCIDFF a accompagné les CIDFF dans l'obtention de cette certification « Qualiopi », par la mise en place d'une formation spécifique, « **Se préparer à la mise en place du référentiel national qualité** », qui a donné lieu à deux sessions de deux jours chacune.

La FNCIDFF a signé, le 31 juillet 2020, un accord-cadre avec CERTUP MAIEUTIKA, organisme certificateur et d'audits visant la certification, afin de soutenir les CIDFF et les FR-CIDFF concerné·e·s par l'obtention de la certification « Qualiopi ». Cet accord-cadre a pour objectif de faciliter l'appropriation par les CIDFF et les FR-CIDFF de la méthodologie de préparation et des prérequis à la certification en les mettant en contact avec un interlocuteur qui connaisse leur fonctionnement et les accompagnent dans la préparation de l'audit de certification, par l'accès à différents outils :

- Une académie vidéo accessible en ligne, permettant notamment d'accéder à des exemples et des cas concrets permettant de maîtriser au mieux le référentiel ;
- Un test d'autopositionnement pour permettre aux FR-CIDFF et CIDFF de se situer par rapport au référentiel ;
- Des sessions de questions-réponses organisées en visioconférence, dans un format d'1 h 30.

Cet accord a permis de négocier une réduction de 6% sur les tarifs pour les CIDFF et FR-CIDFF réalisant l'audit avant le 30 avril 2021.

DOCUMENTATION

Deux nouveaux outils d'information

► L'info de la FNCIDFF



Lancée en mai 2020 par la FNCIDFF, cette newsletter propose une sélection d'informations sur les droits des femmes et des familles, avec une ouverture vers l'actualité internationale, en lien avec les champs d'intervention des CIDFF. Réalisée pour l'ensemble des membres de la fédération et leurs partenaires, elle est transmise par e-mail. Neuf numéros ont été envoyés entre mai et décembre. Vous pouvez vous inscrire via [ce lien](#).

► Points d'actualité juridique

Lancés avec l'actualité du mois de mai 2020, ils sont mensuels et destinés aux juristes des CIDFF. Rédigés par les conseillers techniques Accès au droit de la FNCIDFF, ils signalent textes publiés, jurisprudences rendues et autres informations concernant les différents domaines d'intervention juridiques des CIDFF, diffusées au cours d'un mois. Ils sont accessibles dans l'espace Juridique du Centre de ressources.

Veille documentaire et sélection de l'information

► Élargissement des domaines documentés

Le travail quotidien de veille et de sélection d'informations de la FNCIDFF est en augmentation constante depuis ces dernières années, du fait de l'élargissement des domaines d'intervention de la FNCIDFF et des CIDFF (nouveaux projets, thématiques émergentes...). Les éléments collectés sont pour la plupart ensuite intégrés dans le Centre de ressources pour mise à disposition des CIDFF et des FR-CIDFF. Les 15 sélections thématiques mises en place en 2020, liées en partie à l'actualité, ont à elles seules généré près de 50% des consultations au sein de l'espace Documentation. Sans surprise, c'est celle liée à l'actualité autour du COVID qui a occasionné le plus de consultations de documents.

► Optimisation de l'espace Fédéral du Centre de ressources

Le Centre de ressources en ligne regroupe au sein de ses cinq espaces un ensemble d'informations et de documents

5 ESPACES D'INFORMATION :

Documentation, Outils / Actions, Juridique, Presse réseau et Fédéral.

+43 500 DOCUMENTS

plus de 98% des CIDFF connectés au Centre de ressources en ligne

mis à disposition des élu-e-s et des salarié-e-s des CIDFF et FR-CIDFF. L'espace « Fédéral » est dédié aux informations et documents de notre fédération. Courant 2020, un travail d'optimisation a été mené pour faciliter les recherches et l'accès à l'information.

► CIDFF Infos

Mensuel d'information de la FNCIDFF à destination des élu-e-s et professionnel-le-s des CIDFF et FR-CIDFF, 11 numéros par an. Rédigé par les professionnel-le-s de la FNCIDFF, il présente l'actualité de notre fédération et celle relative aux différents aspects des droits des femmes et des familles. Fruit d'un travail de repérage de la FNCIDFF, la rubrique « En direct des CIDFF » met en lumière des actions spécifiques, innovantes, de CIDFF et FR-CIDFF. En 2020, 13 CIDFF et 2 FR-CIDFF, soit 15 structures différentes ont été citées dans cette rubrique.



COMMUNICATION

Dans le cadre de sa politique de communication, la FNCIDFF a particulièrement veillé, pendant les périodes de confinement, à permettre aux CIDFF de communiquer sur leurs activités que ce soit en relayant régulièrement aux médias nationaux et régionaux ainsi qu'aux partenaires les permanences mises en place ou encore en les dotant d'outils spécifiques leur permettant de communiquer avec leurs publics (affiches permanences violences et emploi, solution de tchat sur les sites, conseil aux CIDFF...).

La FNCIDFF a par ailleurs élaboré avec le concours du groupe communication plusieurs outils dont un documentaire sur notre fédération qui mettra en avant l'expertise, le professionnalisme et le dynamisme des CIDFF ainsi que la campagne de communication qui sera déployée l'année prochaine.

La FNCIDFF a continué à soutenir la communication des différents projets qu'elle a engagé auprès des CIDFF, de leurs partenaires et du public : TouteSport, Info Proche Aidant-e, IFE et ISA afin de leur assurer le plus de visibilité.

La FNCIDFF a poursuivi son activité d'information des médias en diffusant notamment huit communiqués pour annoncer les dispositions prises par les CIDFF pendant les confinements ainsi que les relais des actions des CIDFF pour le 8 mars et le 25 novembre. Elle a par ailleurs régulièrement informé les services de l'État ainsi que ses partenaires de l'évolution des services et permanences proposés par les CIDFF pendant les périodes de confinement.

Finalisation du site internet national et de sa boutique

Le nouveau site internet de la FNCIDFF est né de l'optimisation du précédent site. Comportant 50% de pages en moins, moins d'onglets, il reprend l'esthétique et l'ergonomie des sites « réseau » des CIDFF et offre l'accès à une nouvelle boutique en ligne, il sera lancé sur les premiers jours de janvier 2021.

Réseaux sociaux, poursuite du déploiement

Après ses pages Facebook, son compte Twitter, son compte LinkedIn et sa chaîne Youtube, lancés les années précédentes, la FNCIDFF a lancé en mai son compte Instagram avec pour objectif de s'adresser à une population plus jeune et de toucher les réseaux et activistes féministes. Les deux premières campagnes ont mis en avant les chiffres de l'activité 2019 des CIDFF ainsi que la dynamique des groupes TouteSport des CIDFF!

L'audience des réseaux sociaux existants a très fortement progressé cette année. En effet :

- L'audience du compte Facebook affichait, au 31 décembre, 1 839 personnes soit une progression de 34% avec des posts qui ont pour certains atteint plus de 10 000 personnes ;
- Avec 937 abonné-e-s au 31 décembre, le compte Twitter de la FNCIDFF a vu un accroissement de plus de 82% de son nombre d'abonné-e-s. Notre compte LinkedIn à destination des professionnel-le-s et des partenaires comptait au 31 décembre 768 abonné-e-s.



Les CIDFF et les réseaux sociaux

Facebook

Au 31 décembre, 90 CIDFF possèdent un compte Facebook (48 CIDFF disposent d'une page Facebook, 42 d'un compte personnel au nom du CIDFF), 1 CIDFF d'un groupe et 12 CIDFF ne disposent d'aucun réseau social.

Twitter et Instagram

38 CIDFF disposent d'un compte Twitter et 35 CIDFF d'un compte Instagram.

Chaîne Youtube

Une vidéo quiz sur le sport a été élaborée en soutien aux CIDFF dans le cadre de leurs actions liées à la promotion de l'égalité femmes hommes et à l'insertion socioprofessionnelle par le sport, elle est disponible comme d'autres vidéos sur la chaîne Youtube de la FNCIDFF.

Événements

La FNCIDFF, membre du comité de pilotage du collectif Ensemble contre le sexisme, a participé activement à l'organisation de la 3^e journée nationale contre le sexisme, intitulée « 5 à 7 contre le sexisme, De la Joconde à Lara Croft : les représentations des femmes... », qui s'est déroulée le 26 janvier, au Palais du Luxembourg à Paris.

L'événement a réuni plus de 300 personnes et a été rediffusé sur internet, il est visible sur la chaîne Youtube de la FNCIDFF, Infofemmes TV de même que les interviews de Sophie Gourion, Alicia Jovin et Sofia Antoine réalisées par la FNCIDFF dans le cadre de la 3^e table ronde qui a abordé les injonctions sur les représentations du corps.

Sites Internet « réseau »

Les sites « réseau » sont maintenant au nombre de 73. Cette année, tous les sites des CIDFF ont bénéficié de deux nouvelles améliorations qui sont venues enrichir les possibilités de ces sites : la première est la sécurisation des échanges (https) et la seconde, la possibilité d'accueillir un tchat paramétrable. Rappelons que les sites « réseau » permettent tous également d'intégrer les pages de collecte de dons des CIDFF.



SUIVI RÉSEAU + STATISTIQUES

STATISTIQUES

► « Applistat » un outil statistique pour connaître les problématiques formulées aux CIDFF par les femmes sur les territoires

En janvier 2020, la FNCIDFF a mis à disposition des CIDFF ce nouvel outil statistique tout en accompagnant 95 salarié·e·s au travers de 22 webinaires pour leur permettre de s'approprier les nouvelles fonctionnalités / permettre aux CIDFF d'être en autonomie vis-à-vis de leurs propres statistiques : extraction autonome pour chaque CIDFF, ajout individualisé d'items propres, extraction directe du CRAAA¹, appui technique des CIDFF, et pour les FR-CIDFF, extractions des statistiques agrégées des CIDFF de leur région.

« Applistat » permet de mesurer précisément l'activité quantitative des CIDFF et favoriser l'analyse qualitative de leur activité. Il offre un socle commun de données à la FNCIDFF, aux FR-CIDFF et aux CIDFF à travers cinq indicateurs : nombre de personnes informées individuellement, d'entretiens effectués, de demandes traitées par thématiques, de femmes accompagnées dans le cadre d'un suivi violences ou dans le cadre d'un suivi emploi, d'informations collectives organisées par le CIDFF.

► Des enquêtes nationales pour répondre à des demandes spécifiques, notamment pendant la pandémie de la COVID-19

Afin de répondre aux besoins spécifiques (travaux conduits par la FNCIDFF, demandes d'informations formulées par les ministères ou des instances nationales), la FNCIDFF lance régulièrement des enquêtes auprès des CIDFF. Sur les 15 enquêtes réalisées, sept concernaient l'impact du confinement sur l'organisation des CIDFF et les demandes des femmes.

Dans le contexte du confinement, la FNCIDFF a effectué, à la suite d'une enquête spécifique conduite auprès des CIDFF, une analyse sur la situation des femmes victimes de violences. Cette note d'analyse a été transmise au SDFE et aux différents ministères. Elle a aussi été diffusée sur nos réseaux sociaux.

566 MAILS REÇUS

par le service statistique, dont 517 liés à la prise en main de l'application statistique, 136 ont été traités par la hotline du service statistiques et 381 ont été traités par le développeur

Enquête CIDFF Impact Confinement Femmes Victimes de Violences

Les CIDFF ont su innover pour maintenir leur activité et répondre aux besoins des femmes, durant cette période :

- Mise en place de permanences éphémères en centre commercial;
- Diffusion dans les pharmacies de flyer informant des lieux et jours d'ouverture des permanences;
- Organisation d'entretiens réalisés par visioconférence et tchat.

SUIVI RÉSEAU

Accompagner et soutenir les CIDFF

► Un accompagnement personnalisé des CIDFF dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19

Outre le rôle de conseil et de soutien qui permet d'anticiper les risques pour les CIDFF sur le plan local, la FNCIDFF a joué un rôle particulier durant l'année 2020 avec les confinements successifs. Plusieurs enquêtes ont été réalisées pour présenter au grand public et à nos partenaires (SDFE, cabinets ministériels, associations nationales) les modalités d'organisation des permanences durant le confinement.

Outre l'envoi par la FNCIDFF de masques de protection, nous avons évalué, pour la Fondation des Femmes et la fondation

¹ Compte rendu annuel de l'activité agréée destiné aux DRDFE dans le cadre de l'agrément.

L'Oréal, les besoins des CIDFF en matière de matériel sanitaire (parois en plexiglas, gel hydroalcoolique, masques de protection) et matériel informatique pour l'organisation de permanences en distanciel.

Parallèlement, en lien avec les déléguées départementales en charge des droits des femmes et de l'égalité, les directions des DDCSPP et les Directions régionales des droits des femmes et de l'égalité, la FNCIDFF a poursuivi l'accompagnement des CIDFF. Ouvert à tous les CIDFF, cet accompagnement permet à tous d'être soutenu pour résoudre les problématiques rencontrées (gouvernance associative, encadrement, sécurité financière etc.).

► **Le groupe de travail Gestion des ressources humaines**

Composé de présidentes de FR-CIDFF et de CIDFF, ce groupe s'est réuni en visioconférence et a travaillé sur la gouvernance opérationnelle et la politique salariale. Ce travail a abouti à la révision de la grille RSI et à la mise en place de fiches de poste pour permettre aux présidences et directions des CIDFF le développement des ressources humaines et de la politique salariale.

En 2020, la FNCIDFF a mis à disposition des dirigeant-e-s un espace employeur leur permettant d'accéder à des outils pour les accompagner dans l'encadrement des personnels (fiches de poste, modèles de lettres, grille de rémunération, contrats etc.).

Les FR-CIDFF, un relais important

Les FR-CIDFF, animatrices des réseaux régionaux des CIDFF, s'inscrivent au travers de leurs actions, dans les politiques publiques régionales d'égalité entre les femmes et les hommes, en cohérence avec l'organisation administrative des régions et des services de l'État.

► **Information du public sur les règles du RGPD appliquées dans les CIDFF**

Diffusion dans les CIDFF d'une plaquette traduite en plusieurs langues, destinée au public, afin de transmettre les conditions d'utilisation de leurs données personnelles confiées lors des entretiens. Elle est accompagnée d'une affiche à disposer dans les salles d'attente des CIDFF.

SUIVI FINANCIER

Une aide aux directions des CIDFF

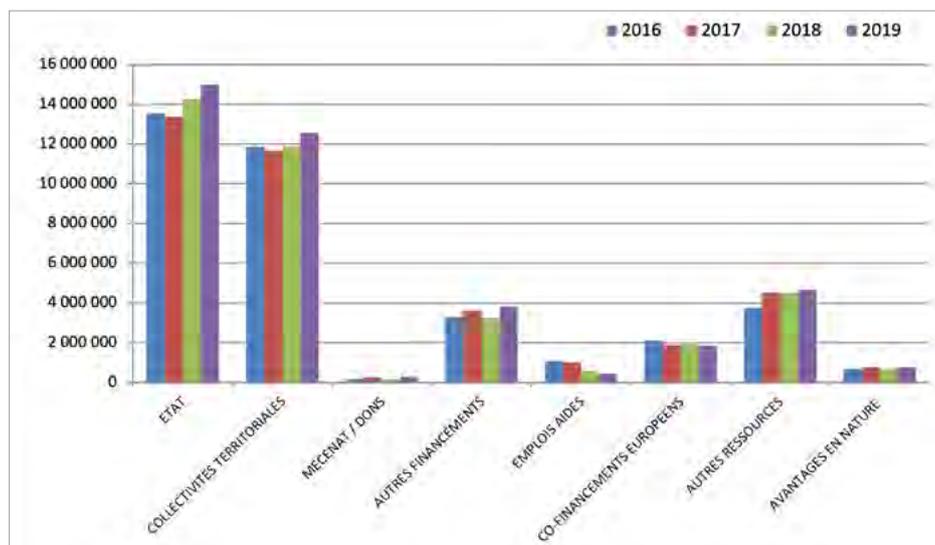
Chaque année, la Fédération nationale des CIDFF met à la disposition des CIDFF des outils de gestion financière. Ces outils simples ont pour objectif de venir en aide aux directions des CIDFF en contribuant à la gestion, au pilotage et à l'anticipation de leur budget (tableau de suivi budgétaire trisannuel, plan de trésorerie, tableau de suivi de subventions).

Connaître et rendre compte des financements des CIDFF

Les CIDFF communiquent annuellement à la Fédération nationale des CIDFF le détail des financements qu'ils ont obtenus. Ces données financières permettent d'informer la Fédération nationale sur la provenance des financements dont les CIDFF disposent pour mener à bien leur mission d'intérêt général et leur projet associatif.

À partir de ces données, la Fédération nationale des CIDFF réalise des comptes combinés permettant de disposer du volume global des financements du réseau au niveau national. Celui-ci s'élève à 39 405 495€ pour 2019 contre 37 274 680€ en 2018 (hors FR-CIDFF), soit une augmentation de 5,7% entre 2018 et 2019.

Pour la seconde année consécutive, les financements « État » sont en hausse (+5,2%, soit + 742 K€) et constituent toujours les principales ressources des CIDFF (38,1%). Les financements des collectivités locales, également en augmentation et de façon plus significative qu'en 2018 (+5,7%, soit 672 K€), composent l'autre grande partie des ressources (31,9%) des CIDFF. La progression est notable en ce qui concerne les conseils départementaux (+9,2%, soit + 410 K€).

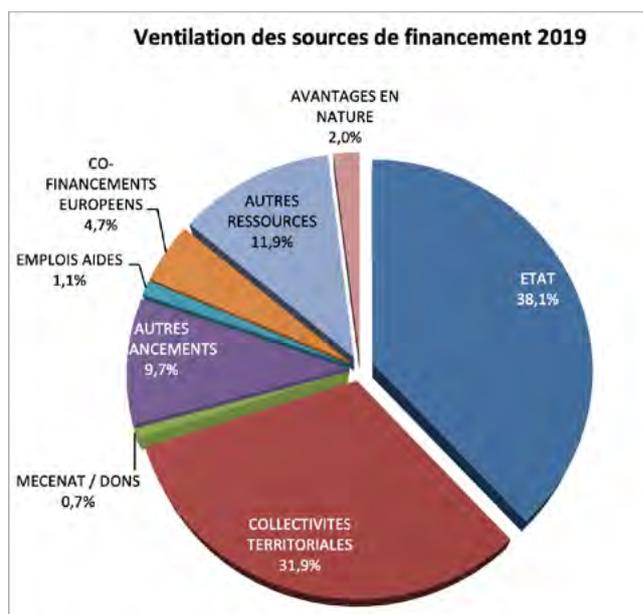


On constate également une hausse des financements CAF (+16,5%, soit + 422 K€) principalement au titre de la médiation familiale (+121 K€) et des contrats de ville (+100 K€).

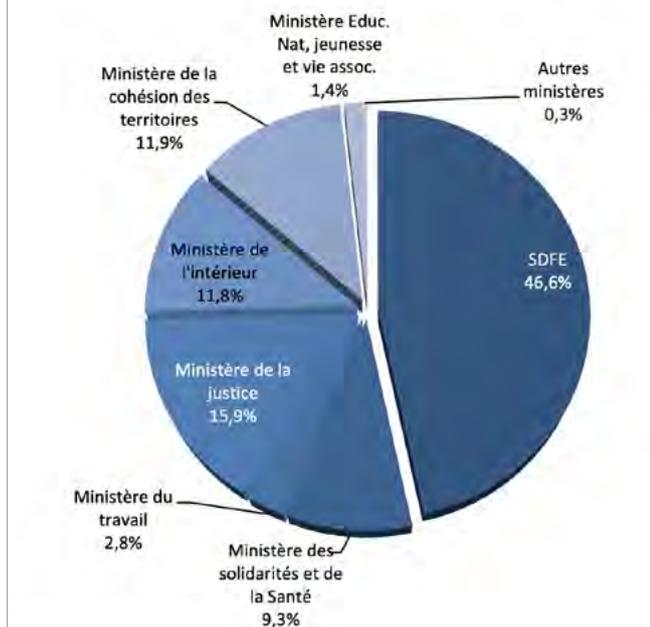
À l'exception du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, les financements accordés aux CIDFF en 2019 par l'ensemble des autres ministères ont tous progressé.

Les principales hausses concernent les crédits issus du ministère des solidarités et de la Santé, (+3,4%, soit + 272 K€), ceux du ministère de l'Intérieur (+9,6%, soit 156 K€) et notamment le FIPD « violences » (+96 K€), et le doublement des financements du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (+91,8%, soit + 103 K€) principalement les postes FONJEP.

Les données financières transmises par les CIDFF informent,



Ventilation des financements "Etat" 2019



par ailleurs, de l'affectation analytique et synthétique des financements obtenus sur la base de sept champs d'activités convenus avec le SDFE, soit :

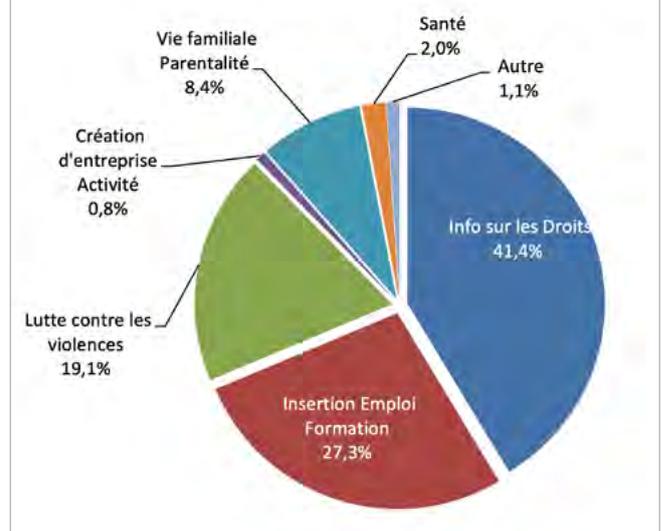
- L'information sur les droits ;
- L'insertion l'emploi et la formation ;
- La lutte contre les violences faites aux femmes ;
- La création d'entreprise et d'activité ;
- La vie familiale et la parentalité ;
- La santé ;
- Les manifestations et les ventes diverses (autres).

En 2019, les CIDFF ont indiqué avoir employé principalement leurs ressources pour leur activité d'information sur les droits. Toutefois, pour la seconde année consécutive et sans doute en corrélation avec l'augmentation des financements des ministères de la Justice et de l'Intérieur, on constate une nouvelle progression des ressources affectés à l'activité de « lutte contre les violences » (+16,6% soit +1 069 K€).

Une aide au pilotage de la fédération des CIDFF

Les informations financières communiquées par les CIDFF permettent à la Fédération nationale des CIDFF de suivre l'évolution budgétaire de ces derniers, d'alerter le service central des droits des femmes sur les CIDFF rencontrant des difficultés et, le cas échéant, de les accompagner dans la prise de décision.

Ventilation des financements par activité en 2019



Résultat combiné du réseau des CIDFF en 2019

(hors avantages en nature)

Les comptes annuels 2020 des CIDFF étant en cours de clôture, nous ne disposons, à ce jour, que des données issues des comptes 2019.

Le montant des charges 2019 du réseau des CIDFF s'élève à 37 504 112 € et est en hausse de 3,45% par rapport à l'exercice 2018.

Les charges de personnel contribuent à cette augmentation à hauteur de 32% soit +400 382 €, ce que confirme la hausse du nombre de salarié-e-s en équivalent temps plein (+32,87 contre -9,78 en 2018) déclaré par les CIDFF en 2019.

Le montant des produits 2019 s'élève, quant à lui, à 38 677 458 € et progresse de 5,21% par rapport à l'exercice 2018.

Le résultat combiné des CIDFF s'achève donc sur un solde en excédent de +1 173 346 € contre +506 070 € en 2018.

Ce solde excédentaire trouve une résonance dans le niveau des fonds associatifs combinés des CIDFF qui progressent de 1 093 228 € pour s'établir à 12 681 458 €.

Le solde net de trésorerie s'en trouve amélioré d'autant que les CIDFF ont, semble-t-il, mieux encaissé leurs subventions en 2019 (166 713 € de créances en moins par rapport à 2018) et un peu plus tardé à payer leurs charges (+594 185 € de dettes à court terme).

Enfin, sur les 103 CIDFF en activité en 2019, 24 ont constaté un résultat en insuffisance, contre 33 en 2018, et 79 étaient excédentaires.

